



Le Magazine qui vous dit TOUT !

Fédération Nationale contre le Martyre des Animaux
10, lotissement Amadou
31450 AYGUESVIVES
Tél. 05 61 81 15 81

Septembre 2010



ÉDITO



Ce dernier trimestre 2010 s'achève pour nous avec des projets pour 2011 très intéressants pour nous et surtout pour les chats.

Outre notre petit refuge de Toulouse où nous prenons en charge une soixantaine de malheureux nous avons l'intention d'installer un deuxième refuge en Bretagne où nous installerons une antenne (11 rue de l'Elle 56770 Plouray).

Nous vous faisons découvrir dans les prochaines pages le nouveau chalet fait pour nos amis.

Le projet que nous avons dans les tiroirs depuis longtemps, prend forme et dans très peu de temps deviendra opérationnel.

Ceci dit nos combats d'idées : faire connaître l'horreur avec laquelle sont traités les animaux dans certains pays, continuent.

Merci pour vos encouragements et Merci à tous les bénévoles.

M^{me} Guillaume, Présidente



Présidente : Jacqueline GUILLAUME
Site Internet : <http://www.sosanimaux.com/>
E-mail : jacqueline.guillaume3@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique. Donnez-le à un ami ou mettez-le dans une salle d'attente

LE REFUGE DE PLOURAY - MORBIHAN



Nous vous présentons ici les photos de notre refuge dans le Morbihan.

Nous avons une personne qui s'occupera des chats, du courrier et qui répondra au téléphone à toutes vos questions au **02 97 34 81 28** toutes les après midi. Donc nos projets prennent corps. C'est donc une grande satisfaction pour nous.

Notre fédération qui a déjà 15 ans s'agrandit tous les jours et tous ces beaux projets ne sont réalisables que grâce à vous tous.

Merci encore de votre soutien !



BRÈVES

Nous disons **NON** à l'extension de l'élevage intensif !

Le 16 Juin 2010 l'Assemblée Nationale a failli céder devant l'offensive des organisations professionnelles du cochon. A la demande des députés bretons emmenés par M. Le Fur, un amendement relève le seuil d'autorisation pour les porcheries de 450 à 2000 places et pour les poulaillers de 30 000 à 40 000 places.

La pollution va encore être plus importante et les algues vertes sur les plages bretonnes vont encore être un facteur de pollution de plus en plus dangereux.

Nous disons **NON** à une économie de plus en plus sauvage, **NON** aux pollueurs qui dégradent la santé des hommes.

Nous savons que les animaux enfermés dans un univers concentrationnaires sont des animaux fragiles, souvent malades, gaves d'antibiotiques qui génèrent de nouvelles bactéries multi résistantes très dangereuses devant lesquelles nous sommes démunis.

Donc **NON** à un élevage dangereux pour notre santé !

Histoire de cet amendement

Ci-dessous le Communiqué de Juin 2010 du site www.npcb.info

Contre l'amendement LE FUR : Le 16 juin, l'Assemblée Nationale a failli céder une fois de plus devant l'offensive des organisations professionnelles du cochon. À la demande de députés bretons, emmenés par M. Le Fur (UMP), un amendement relève désormais le seuil d'autorisation pour les porcheries, de 450 à 2000 places, et pour les poulaillers, de 30 000 à 40000 places. L'État se priverait ainsi d'un moyen de contrôle de la production de lisier, et ouvrirait encore plus le robinet de la pollution. À l'heure où les marées vertes envahissent nos plages, où les algues bleues (cyanobactéries) prolifèrent dans nos rivières, cette Loi du Lisier Maximum serait une trahison des engagements pris par le gouvernement pour lutter contre ces pollutions, et une capitulation en rase-campagne devant les pollueurs.

Nous appelons toutes les citoyennes et tous les citoyens à rejoindre les associations signataires, à s'opposer à cette décision en signant la pétition demandant son retrait. Plus que jamais nous avons besoin d'elles et d'eux pour s'adresser en leur nom aux parlementaires, pour leur dire que la Bretagne n'est pas une porcherie, que c'est vers la qualité et non la quantité qu'il faut se tourner, qu'il faut diminuer le nombre de cochons (600 au km² en Côtes d'Armor pour une moyenne nationale de 50), et non permettre son augmentation clandestine.

Organisons la résistance pour que l'eau de nos rivières n'ait plus l'odeur de lisier, et nos plages celle des algues vertes en décomposition.

Si cette mesure n'est pas retirée, nous demanderons à l'Europe de sanctionner la France, devenue alors un véritable État voyou en matière d'environnement.

Sauvegarde du Trégor, Eaux et Rivières de Bretagne, Halte aux Marées Vertes, AE2D, Bretagne Vivante SEPNEB, De la Source à la Mer, Côtes d'Armor Nature Environnement, Sauvegarde du Penthièvre, Nature et Patrimoine Centre Bretagne, Cyber acteurs.

Le 18 Juin l'amendement n'est plus à l'ordre du jour. Il est retiré.

Source : www.npcb.info

LES MALHEUREUX PARMI LE MALHEUREUX ! LES ANES EN INDE, AU PAKISTAN, EN EGYPTE ...

Nous vous recommandons une association formidable :



Brooke Hospital For Animals
Broadmed House
25 Panton Street
London SW1Y 4DR. Uk

Dans certain pays, l'Ane vit l'enfer sur terre. Il porte sur son dos à longueur de journée des briques charges très lourdes. Il meurt souvent au travail sous le coup de ses geôliers, assoiffé, épuisé. Il s'affaisse et meurt à même le sol sur un soleil brulant. Pauvre parmi les pauvres. Faisons connaître ses souffrances. Martyr parmi les Martyrs.

Vous pouvez les aider en écrivant aux ambassades concernées : une lettre simple.

Ambassade d'ETHIOPIE
35 Avenue Charles Floquet
75007 Paris

Ambassade d'INDE
15 rue Alfred Dehodencq
75116 Paris

Ambassade du PAKISTAN
18 Rue Lord Byron
75008 Paris



LE BISPHENOL : LA PAGE SCIENTIFIQUE

LE BPA : UN MAL POUR UN BIEN ?



Nos lecteurs fideles sont maintenant bien informés de l'erreur que constitue l'utilisation de rats pour déterminer si une substance chimique est sûre ou toxique pour l'homme.

Avec plus de 250 différentes lignées parmi lesquelles choisir, l'industrie chimique trouvera presque toujours une lignée de rats adéquate pour montrer que telle substance particulière a des limites de sécurité suffisantes pour permettre sa mise sur le marché. Grâce à une nouvelle "guerre de scientifiques" au sujet du BPA,

le concept irrationnel d'utiliser des animaux va être porté à la connaissance d'un public nouveau et plus nombreux. En effet, un groupe de scientifiques américains a montré que le BPA n'avait pas d'effets nocifs sur une lignée particulière de rats. Toutefois, d'autres scientifiques ont été prompts à critiquer ce résultat, précisément à cause de la lignée de rats utilisée.

Antidote Europe n'entend pas promouvoir telle ou telle lignée de rats car même la "meilleure étude sur rats possible" ne s'appliquera jamais qu'à cette lignée particulière de rats utilisée et ne pourra pas être transposée de façon fiable à l'homme. Il serait temps que les autorités de réglementation cessent de gaspiller de précieuses ressources en temps et en argent public pour ces études sur animaux.

L'étude controversée sur le rat a duré trois ans. Ce qui est surprenant, c'est qu'elle ait été réalisée par l'agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats Unis. Cette Agence a conclu que le BPA était sans danger suite à des études de la reproduction des rats et à des études génomiques également sur le rat.

La génomique (étude de l'expression des gènes et la bioinformatique constituent la base de la toxicologie moderne (toxicogénomique). Plutôt que d'utiliser des cellules de rat, l'EPA aurait dû utiliser des cellules humaines puisque c'est bien la réponse humaine au BPA qui nous intéresse. Des cellules humaines sont disponibles pour de telles études.

En plus de promouvoir la croissance de cellules du sein humaines cancéreuses, le BPA neutralise les effets de la chimiothérapie chez des patientes souffrant de cancer du sein, et ce à des doses minimales. Etant donné que le BPA n'est que l'une des 30 000 substances chimiques devant être enregistrées et évaluées d'après le règlement européen REACH, la controverse du rat pourrait être un mal pour un bien. En effet, cela pourrait devenir une "cause célèbre" pour alerter le public de l'urgence de faire pression sur les autorités de réglementation européennes pour qu'elles adoptent dès maintenant des méthodes de test modernes en lieu et place des essais sur des animaux.

Source : La Notice d'Antidote du mois de Juin 2010
<http://www.antidote-europe.org/>

J'AI DES CHOSES à TE RACONTER, Moi, petit Singe de Laboratoire.

Je ne te connais pas, mais accorde moi quelques instants.

On m'a enlevé a ma mère peu de temps après ma naissance. On m'a enfermé dans un cylindre de métal, dans lequel ils m'ont laissé seul pendant 45 jours.

Des « psychologues » voulaient voir mon désespoir pour le comparer à la dépression humaine !!!

Ensuite on m'a fait courir dans une roue comme des hamsters, jusqu'à épuisement. Puis on m'a administré des produits toxiques. Mes Compagnons de malheur, eux on eu droit à des doses de rayonnement radioactif, terrible !! Il paraît que les scientifiques étudiaient les effets de radiations sur un organisme vivant.

Il paraît que des bourreaux l'on fait sur des êtres humains.

Moi qui croyais les hommes bons et raisonnables.

Certains de mes frères d'infortune on eu une boite de métal sur la tête, et on a frappé dessus à coup de marteau ... C'était pour étudier les traumatismes crâniens après un accident. Il existerait parait il dans le laboratoire où nous sommes prisonniers, des machines terribles pour nous maintenir totalement immobiles pendant que nous souffrons le martyre.

Moi qui croyais les hommes bons Ce n'était qu'un rêve !

Depuis que nous les fréquentons, nous savons que certains d'entre eux sont des monstres. Pour moi je souhaite que tout se termine au plus vite, mais avant de mourir je voudrais témoigner.

Il paraît que des hommes ont aussi tenu tant qu'ils pouvaient dans des camps d'extermination, pour pouvoir eux aussi témoigner.

**Voilà, je voulais que les humains sachent.
Je voulais juste qu'ils SACHENT ...**



NOUS AVONS GAGNÉ EN CATALOGNE !



C'est une véritable révolution culturelle en Espagne : il ne pourra plus se tenir de corrida en Catalogne à compter du 1er janvier 2012.

La décision du Parlement régional de Catalogne, d'interdire les corridas - 68 voix contre 55 - a été saluée comme une « victoire » et un exemple à suivre par les opposants à cette pratique en France. La riche région du nord-est sera ainsi la deuxième région espagnole à interdire la tauromachie, après l'archipel des Canaries.

La plateforme Prou (Basta en Catalan) a recueilli plus de 180 000 signatures, soit plus de 3 fois ce qui est nécessaire, pour promouvoir une loi qui interdit les corridas.

Cette interdiction dans une région importante d'Espagne constitue un coup dur pour le monde taurin qui génère au niveau national quelque 40 000 emplois et plusieurs milliards d'euros de revenus chaque année. Et ce d'autant plus que l'Espagne traverse une crise économique sévère. Selon la presse, les professionnels pourraient saisir le Tribunal constitutionnel et demander une indemnisation à hauteur de 400 millions d'euros.

Les corridas génèrent d'importants revenus, essentiellement dans les secteurs des loisirs et du tourisme (hôtellerie, voyage, etc). A Barcelone, les arènes ont reçu plus de 110 000 spectateurs en 2007, pour un prix moyen d'entrée à 40 euros, «l'un des plus chers en Espagne» selon l'étude, qui en déduit un chiffre d'affaires annuel de moins de 5 millions d'euros.

Hommage à IMAN



Iman, cheval de la gendarmerie de Dax, 12 ans de services, 3 ans de guerre, sauva un homme sur le front. Admirablement dressé par son maître qui l'aimait, jouant comme un agneau avec les enfants de la gendarmerie, il fut réformé à 18 ans et devint cheval de corrida. Profondément blessé à une première course après avoir travaillé 6 taureaux, il faut cousu et mourut le surlendemain dans l'arène à son troisième adversaire, ayant dans l'excès de sa souffrance brisé le mors entre ses dents ...

Peut-on parler de Justice et de bonté tant qu'il y a des Corridas ?

(Extrait du SEMEUR du 23 Mars 1935)



À photocopier et à distribuer

FÉDÉRATION NATIONALE CONTRE LE MARTYRE DES ANIMAUX

10 Lotissement Amadou - 31450 AYGUESVIVES
Tél. : 05 61 81 15 81 – Site Internet : <http://www.sosanimaux.com>
E-Mail : jacqueline.guillaume3@wanadoo.fr

Chaque année, en France, des milliers de chiens et de chats meurent torturés dans les Laboratoires après d'inutiles souffrances.

Arrêtons ce scandale !

Halte au martyre des animaux de laboratoire !

« VIVISECTION » LA HONTE

- **Lutte** contre le vol et le trafic des animaux
- **Lutte** pour l'abolition de la vivisection et le développement des méthodes substitutives
- **60 000** chiens et chats disparaissent chaque année : ils ne sont pas perdus pour tout le monde !



Source : <http://www.reseauilbre.net/rage/>

16 € 32 € 48 €

À ma convenance

Souhaitez-vous un reçu fiscal ?

oui

non

L'un des nombreux appareils de contention, pour immobiliser totalement des singes non anesthésiés au court d'expériences prolongées.

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

